

I.F.P 100-11

Travail avec le propane - Approvisionnement du produit - TMD



Aperçu du cours

Ce cours a été conçu pour les personnes qui font le remplissage de bouteilles de propane et de réservoirs d'auto-propane – en général pour le service de détail. L'étudiant peut suivre un cours de formation donné par un instructeur ou acquérir des connaissances par de l'autoformation en lisant le manuel de cours et en visionnant la vidéo du cours, puis en assistant à une démonstration des procédures appropriées donnée par un formateur ou un examinateur agréé de l'I.F.P. Dans les deux cas, il faut satisfaire aux exigences de formation données ci-dessous pour réussir le cours.

Ce cours comprend le contenu sur le transport de marchandises dangereux abrégée (TMD) venant de notre cours 100-13 qui est la formation requise pour les personnes remplissant les contenants de plus de 46 L (40 lbs.) Le cours ne comprend pas toute la portée TMD couvert dans notre cours 100-03 qui est nécessaire pour le transport de propane dans un grand contenant.

Objectifs d'apprentissage clés

L'étudiant fera l'acquisition de connaissances dans ces domaines clés :

- **Connaissance du produit et sécurité avec le propane**
Inclut de l'instruction sur les propriétés et les caractéristiques du propane, l'équipement de protection individuelle requis, des conseils sur les mesures de prévention et les premiers soins propres au propane, la compréhension des sources d'allumage et les essais de fuites, ainsi que l'état de préparation en cas d'urgence.
- **Équipement d'une installation de remplissage de propane**
Inclut de l'instruction sur les principaux composants du système de remplissage, y compris le robinet de sûreté interne, l'équipement de distribution d'auto-propane et de la pompe de propane, l'équipement de remplissage de bouteilles, les exigences relatives aux écriteaux sur le site de remplissage, la fréquence et la façon de purger de façon sécuritaire une bouteille de propane.



- **Remplissage de réservoir d'auto-propane**
Inclut de l'instruction sur l'emplacement et les composants des réservoirs d'auto-propane et les instructions étape par étape du remplissage d'un réservoir d'auto-propane.
- **Remplissage de bouteilles de propane**
Inclut de l'instruction sur les composants des bouteilles de propane, l'utilisation de l'information estampillée sur la bouteille, le calcul de la densité de remplissage maximal permis, l'inspection préalable au remplissage, le remplissage de bouteilles à l'aide des méthodes de pesée à l'arrivée et à la sortie, le remplissage des bouteilles selon le volume, ainsi que la façon de déterminer quelle méthode utiliser.
- **SIMDUT et TMD**
Inclut de l'instruction sur les exigences SIMDUT de base, les étiquettes SIMDUT apposées sur les récipients de propane, la fiche signalétique du propane, les exigences du Transport des marchandises dangereuses, y compris le nombre total et les dimensions des bouteilles qu'un client peut transporter à la fois.

Références en matière de réglementation

Ce cours a été conçu en vue de satisfaire aux plus récentes exigences réglementaires du Code CAN/CSA-B149.2, Code sur le stockage et la manipulation du propane, du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses et du règlement SIMDUT. Même si ce cours a été rédigé de manière à satisfaire aux exigences nationales, le formateur ou l'examineur agréé de l'I·F·P s'assurera aussi que l'étudiant connaît les autres exigences mises en place par les autorités compétentes de son territoire.

Ce cours répond aux exigences réglementaires provinciales et nationales, y compris les exigences de dossier de formation (ROT) *PPO-3* en Ontario, *RBV* au Québec, de *Classe F* en Nouvelle-Écosse, *PPO-2* au Nouveau-Brunswick, *Dispenser Unit Operator* à l'Île-du-Prince-Édouard et *Container Refill Centre Operator* à Terre-Neuve-et-Labrador.

Exigences d'agrément

L'étudiant doit réussir un examen écrit et un examen pratique donnés par un formateur agréé de l'I·F·P (instruction en classe) ou un examinateur (auto-apprentissage). Le formateur ou l'examineur agréé de l'I·F·P remettra à l'étudiant un dossier de formation temporaire valide pendant quatre-vingt-dix jours. Suivant la réussite du cours, l'Institut de formation du propane fera parvenir à l'étudiant un certificat mural et une carte plastifiée pour portefeuille. Le certificat de l'I·F·P est valide pendant trois ans à compter de la date de la formation.

Durée du cours

L'instruction en classe pour ce cours dure environ six heures. En outre, il faut compter environ deux heures pour l'examen écrit, la démonstration des procédures appropriées et l'examen pratique, selon le nombre d'étudiants en classe. Lorsque l'étudiant a suivi le cours





par auto-apprentissage, la durée de la démonstration et des examens est d'environ deux heures.

Le coût de l'instruction en classe est déterminé par le formateur ou l'examineur et varie selon l'endroit où sera donnée la formation et le nombre d'étudiants.